

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE DU PASCAL (*suppléant*) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CADUDAL Véronique	à CONNAN Josette
DUMAIL Michel	à PARROT Marie-Christine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
MANGOLD Jacques	à SAMSON-RAOUL Caroline
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
RASLE-ROCHE Morgan	à CHAPPE Fanny
RIOU Philippe	à GOUAULT Jacky
VAROQUIER Lydie	à GOUDALLIER Benoît
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; TONDREAU Sébastien.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	12
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 05 avril 2023

DEL2023-04-077

BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT
BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2022 : PROJET DE RENATURATION DE LA VALLEE DE CADOLAN - TRAVAUX DE DEPOLLUTION DU SITE

La vallée de Cadolan constitue un projet emblématique de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Ce projet de réhabilitation de la vallée a débuté en 2020 sous maîtrise d'ouvrage de Guingamp-Paimpol Agglomération avec les objectifs suivants :

- Contribuer à réduire le risque d'inondation par le ruisseau de Kergré, au niveau des habitations en amont en créant des zones d'expansion des crues
- Renaturer le cours d'eau et le site, permettant ainsi d'améliorer la qualité des milieux aquatiques et développer la biodiversité
- Développer et améliorer la trame verte et bleue à l'échelle de l'agglomération guingampaise
- Compenser la création du bassin d'eaux pluviales de Kergré et éviter la construction d'un second bassin
- Améliorer la qualité paysagère du site
- Valoriser et améliorer l'usage de l'espace public et favoriser les déplacements doux

La renaturation de la partie située en amont a été terminée en fin d'année 2021.

Sur la partie aval de la vallée (à l'ouest de la route « chemin de Cadolan »), une pollution aux hydrocarbures a été détectée sur une parcelle propriété de la ville de Guingamp, liée à une activité précédente sur le site.

Cette zone doit être traitée pour éliminer une source de pollution diffuse du ruisseau et de sa nappe d'accompagnement et pour offrir un espace de liberté optimum au nouveau ruisseau créé et permettre une restauration des zones humides associées.

La réalisation des travaux de dépollution du site permettra de poursuivre la réhabilitation de la partie aval du site en 2024.

Le projet a été sélectionné par la région Bretagne au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne (campagne 2022) et il s'agit désormais de déposer une demande de subvention.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (en TTC)		Recettes <i>(préciser si obtenues, sollicitées)</i>	
Poste	Montant (€)	Financier	Montant (€)
Etudes préalables dépollution	15 288	Agence de l'eau (sollicitée)	127 845
AMO dépollution	14 970	Conseil départemental (sollicité)	25 569
Travaux d'extraction et traitement des terres souillées	220 032	Région BVPB 2022	51 138
Remise en état du site	5 400	Autofinancement	51 138
Total	255 690	Total	255 690

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De valider le plan de financement du projet de Renaturation de la vallée de Cadolan - travaux de dépollution du site, tel que présenté ci-dessus ;
- De demander à bénéficier des aides au titre de Bien Vivre Partout en Bretagne de la Région Bretagne, campagne 2022, et de tout autre financement éligible ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds sollicités ;
- De déléguer au Président le soin de mener toutes les démarches nécessaires pour le lancement de cette opération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yannick LE GOFF